

L'offre AGE D'OR SERVICES s'inscrit dans le cadre de la loi N° 2005-8421 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne. Les prestations AGE D'OR SERVICES peuvent bénéficier d'une TVA réduite et peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôt de 50% des sommes dépensées par an et par foyer fiscal. Les conditions et plafonds en vigueur sont disponibles à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts et dans la circulaire du 11 avril 2019 du ministère des économies et des finances.



Crédit d'impôt* 50%

* cf. art. 199 sexdecies du code général des impôts et à la circulaire du 11 avril 2019 du ministère de l'économie et des finances.



TVA réduite selon taux en vigueur**

**cf. art. 279 et 278-0 bis D du code général des impôts.

Les moyens de paiement sont diversifiés :
chèque, virement, chèque Sortir Plus...

Les paiements en espèces n'ouvrent pas droit au crédit d'impôt.

**Financez vos prestations
avec les Chèques emploi
service préfinancés**



ÉVALUATION DES BESOINS ET DEVIS GRATUIT

Votre agence vous remet gratuitement un devis pour les prestations, ou ensemble de prestations, dont le prix mensuel est supérieur ou égal à 100 euros (toutes taxes comprises), ou quel que soit le prix des prestations, à votre demande.

Réclamation et Règlement des litiges

En cas de réclamation, le Bénéficiaire doit contacter son référent ÂGE D'OR SERVICES ou peut écrire directement au franchiseur :

L'ÂGE D'OR EXPANSION - Direction Qualité
12 rue du Ravelin - 10 000 TROYES

Si dans un délai de vingt et un (21) jours à compter de l'envoi de sa réclamation, le Bénéficiaire n'a pas de réponses ou la réponse à sa demande ne le satisfait pas, il pourra alors saisir la Commission de Médiation Franchise-Consommateurs (MFC) dont les coordonnées se trouvent sur le site www.agedorservices.com.

En cas d'échec de la médiation le Bénéficiaire pourra saisir la justice.

La liste des personnes qualifiées en cas de litige sur le département est remise en complément du livret d'accueil remis au bénéficiaire.

Tout différend touchant à l'interprétation ou à l'exécution du Contrat sera porté devant le tribunal compétent.

Horaires d'interventions et tarifs

Interventions possibles de 8h00 à 20h00.
Majoration du tarif de 50% pour les dimanches et jours fériés.

**Pour toute intervention annulée moins de 48
heures à l'avance la prestation sera due dans sa
totalité.**

AGE D'OR SERVICES

Entreprise indépendante
franchisée

NC L'ATOUT au capital de 2000€
Siren 814318309 - RCS Chalonsur-Saône

Agrément SAP 814318309 délivré par la Direccte de Saône-et-Loire Autorisée auprès du Conseil départemental de Saône-et-Loire N° Finess 71 001 5074



TARIFS 2024

Valables du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Votre agence de
Chalon-sur-Saône**

20 rue des Tonneliers
71100 Chalon-sur-Saône

chalon-sur-saone@agedorservices.com

Tél : 03 85 91 22 62

Permanence téléphonique :
du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00

Horaires d'accueil :
du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de
14h00 à 17h00 fermé le mercredi après-midi





Votre agence de Chalon-sur-Saône
Tél : 03 85 91 22 62

Entretien du domicile

Entretien du cadre de vie, entretien du linge...

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus
1 heure	27.43€	30.17€

Toute heure commencée est facturée

Minimum de facturation : 1h

Assistance à la personne

Aide au lever, à la toilette, au repas...

	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% inclus
½ heure	16.48€	17.39€
¾ heure	22.08€	23.29€
1 heure	27.42€	28.93€

Toute ½ heure commencée est facturée

Minimum de facturation : ½h

Intervention en mode prestataire

Aucun frais d'inscription

Aucun frais de dossiers

Aucun frais de déplacement en deçà de 20 km

¹ Pour bénéficier du crédit d'impôt lié aux services à la personne, la prestation de livraison de repas ou d'accompagnement ou de livraison de courses ou de collecte et livraison à domicile de linge repassé n'est éligible au crédit d'impôt que si celle-ci constitue un accessoire de la prestation effectuée au domicile du contribuable. Dès lors le client doit avoir consommé au moins une activité exercée à son domicile à titre principal pour que la prestation, accessoire, soit elle-même éligible.

ACCOMPAGNEMENT / ASSISTANCE A LA PERSONNE

Assistance à la personne les jours fériés

Aide au lever, à la toilette, au repas...

	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% inclus
½ heure	24.73€	26.09€
¾ heure	33.11€	34.94€
1 heure	41.15€	43.41€

Toute ½ heure commencée est facturée

Minimum de facturation : ½h

Entretien du domicile dans le cadre de l'APA

Entretien du cadre de vie, entretien du linge...

	Prix HT	Prix TTC TVA 5.5% inclus*
1 heure	27.42€	28.93€

Toute heure commencée est facturée

Minimum de facturation : 1h

Accompagnement véhiculé¹

Avec nos véhicules (départ agence/retour agence)

	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% inclus
1 heure	41.11€	43.38€
Km sup	0.49€	0.52€

Toute heure commencée est facturée

Minimum de facturation : 1h

Tous nos prix s'entendent hors crédit d'impôts de 50% (selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts).

Accompagnement au bras

Préparation de repas¹

	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% inclus
½ heure	16.48€	17.39€
1 heure	27.42€	28.93€

Toute ½ heure commencée est facturée

Minimum de facturation : ½ h

Livraison de courses¹

Alimentaires, non-alimentaires, médicaments...

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus
1 heure	39.43€	43.37€

Toute ½ heure commencée est facturée

Minimum de facturation : ½ h

Livraison de repas¹

Des repas équilibrés et variés, adaptés à votre régime alimentaire

	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus
Formule 4 composants	10.45€	11.50€
Potage	0.72€	0.79€
Collation du soir (potage, fromage et dessert)	2.06€	2.27€

Engagement d'1 mois minimum et de 3 repas par semaine

ACCOMPAGNEMENT / LIVRAISONS DE COURSES / LIVRAISON DE REPAS

ENTRETIEN DU DOMICILE / ASSISTANCE A LA PERSONNE